

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
10 MARS 2020
PROCÈS-VERBAL**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 10 mars 2020 au 188, rue Jeanne-d'Arc à 19h30.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions et demandes du public
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2020
- 1.7. Avis de motion : projet de règlement d'emprunt de 278,525\$ pour la réalisation des obligations municipales prévues au protocole d'entente pour les travaux de réaménagement de l'auditorium de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, l'acquisition du terrain de la fabrique Sainte- Angélique et pour l'acquisition de véhicules municipaux
- 1.8. Avis de motion projet de règlement 2020-003 : Règlement modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 et visant l'ajout d'un usage unifamilial en rangée dans la zone 3-H
- 1.9. Adoption du projet de règlement 2020-003 : Règlement modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 et visant l'ajout d'un usage unifamilial en rangée dans la zone 3-H
- 1.10. Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement 2020-003 : Règlement modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 et visant l'ajout d'un usage unifamilial en rangée dans la zone 3-H
- 1.11. Modification de la résolution 2019-03-157 Aménagement parc : provenance des fonds
- 1.12. Demande du Club Quad Papineau : droit de passage et appui en lien avec une demande au ministère des Transports (en validation)
- 1.13. Réforme de la fiscalité agricole
- 1.14. Traversée du Lac Simon : appui au projet
- 1.15. Diffuseur privé pour une offre de spectacles professionnels à l'auditorium LJP
- 1.16. Demande au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques afin de réutiliser à des fins municipales les résidus de balayage de rues
- 1.17. Occupation du domaine public au 324, rue Papineau
- 1.18. Marché public dans le Parc Henri-Bourassa : projet pilote d'une année
- 1.19. Demande d'exclusion de la zone agricole : conformité de la demande à la réglementation municipale

2. Finances

- 2.1. Adoption des déboursés du mois de février 2020
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 29 février 2020
- 2.3. Deveau Avocats : autorisation de paiement des factures 05639/ 05637 / 05640 pour services professionnels
- 2.4. ChemAction : autorisation de paiement
- 2.5. Fonds affectés : autorisation d'écriture comptable
- 2.6. Cœur de Pom : achat de publicité
- 2.7. Festival country de Papineauville : versement du soutien financier 2020
- 2.8. Souper de doré 2020 : budget
- 2.9. Fête Nationale : budget
- 2.10. Animation de la Petite-Scène : budget
- 2.11. Radio Jeunesse : aide financière
- 2.12. Autorisation de paiement pour travaux de pavage suite à des bris
- 2.13. Autorisation de paiement pour un moniteur de gaz pour la station Major

3. Ressources humaines

- 3.1. Session de perfectionnement pour coordonnateur sports et loisirs : autorisation
- 3.2. Remboursement des frais de déplacement des élus
- 3.3. Congrès de l'Association des chefs incendie et congrès des enquêteurs : autorisation
- 3.4. Association des professionnels de l'outillage municipal : adhésion et inscription à la journée technique
- 3.5. Autorisation d'enclencher un processus de recrutement pour un stagiaire au service des travaux publics
- 3.6. Embauche de deux journaliers au service des travaux publics
- 3.7. Processus de recrutement pour employés étudiants estivaux
- 3.8. Démission de monsieur Michel Lamanque, membre du comité consultatif d'urbanisme
- 3.9. Colloque de l'Association des Travaux publics d'Amérique : autorisation de participation

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments

- 4.1. Enregistreurs de débordement et régulateur: autorisation d'achat
- 4.2. Remplacement du système téléphonique au centre communautaire
- 4.3. Balayage annuel des rues, chemins et stationnements: adjudication d'un contrat de 3 ans
- 4.4. Recherche de fuites sur le réseau d'aqueduc: acceptation d'une proposition de service
- 4.5. Autorisation d'achats pour une scie à ciment
- 4.6. Mandat à la direction générale et au directeur des travaux publics : gestion contractuelle de l'eau potable et des eaux usées

5. Sécurité civile et incendie

- 5.1. Dépôt des statistiques mensuelles
- 5.2. Plan de mise en œuvre local : Dépôt du rapport 2019 année 1
- 5.3. Compétition de pompiers 2020 Asbestos : autorisation
- 5.4. Autorisation d'achat de boîtes de combat

6. Urbanisme et gestion du territoire

- 6.1. Dépôt des statistiques mensuelles sur l'émission des permis et certificats
- 6.2. PIIA 2020-002 : décision
- 6.3. PIIA 2020-003 : décision
- 6.4. PIIA 2020-004 : décision
- 6.5. Mandat à notre aviseur pour nettoyage d'une propriété

7. Environnement

- 7.1. Dépôt des statistiques mensuelles 2020 sur la collecte des matières résiduelles
- 7.2. Mandat au comité consultatif d'environnement : rencontre des partenaires sur la gestion des matières résiduelles

8. Loisirs, culture, famille

- 8.1. Dépôt des statistiques mensuelles pour les locations et la bibliothèque
- 8.2. Fonds culturel de la MRC Papineau : autorisation de présenter une demande de soutien financier pour le Festival du chansonnier
- 8.3. Fête Nationale : autorisation de présenter une demande d'aide financière
- 8.4. Motion de félicitations : Fête d'hiver
- 8.5. Motion de félicitations : déjeuner du maire
- 8.6. Qi-Gong : gratuité pour une journée d'initiation

9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance

- 9.1. Varia
- 9.2. Questions et demandes du public
- 9.3. Levée de la séance

1. ADMINISTRATION

1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE

- Déjeuner des maires au profit de Centraide
- Entretien des rues

1.2 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :

Monsieur le maire Christian Beauchamp
Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Paul Gagnon, siège no 2
Monsieur le conseiller Daniel Malo, siège no 3
Monsieur le conseiller Alain Clément, siège no 4
Monsieur le conseiller Laurent Clément, siège no 5
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, siège no 6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Martine Joanisse était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Christian Beauchamp.

1.3 2020-03-101 OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur le Maire, Christian Beauchamp constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h30 devant 6 citoyens.

1.4 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC

- Entretien du chemin de la Rouge déficient, difficile sur les véhicules
- Développement du projet de halte routière

1.5 2020-03-102 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2020-02-102-1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 FÉVRIER 2020

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2020

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.7

2020-03-103 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT : PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT DE 278,525\$ POUR LA RÉALISATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES PRÉVUES AU PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'AUDITORIUM DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU, L'ACQUISITION DU TERRAIN DE LA FABRIQUE STE ANGÉLIQUE ET POUR L'ACQUISITION DE VÉHICULES MUNICIPAUX

- CONSIDÉRANT que la Municipalité de Papineauville est soucieuse du développement culturel de son territoire;
- CONSIDÉRANT que la Municipalité de Papineauville soutient la création et la poursuite d'œuvres de bienfaisance, d'éducation, de culture et de formation;
- CONSIDÉRANT que la Municipalité de Papineauville a procédé à la signature d'un protocole d'entente avec la commission scolaire Au Cœur-des-Vallées afin de participer financièrement au projet de rénovation de l'Auditorium Louis-Joseph-Papineau;
- CONSIDÉRANT que la Municipalité de Papineauville veut procéder à l'achat du terrain de la Fabrique Ste Angélique;
- CONSIDÉRANT que la Municipalité de Papineauville veut procéder à l'achat de 3 véhicules municipaux pour remplacer les équipements en fin de vie;
- CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article du Code municipal, tout règlement doit sous peine de nullité, être précédé d'un avis de motion donné à une séance régulière ou spéciale précédant son adoption

Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière donne avis de motion qu'à une séance ultérieure, un règlement d'emprunt portant le numéro 2020-002 permettant un emprunt de 278,525\$ pour l'achat de matériel de sonorisation, éclairage, projection pour l'achat d'un terrain de la Fabrique Ste-Angélique ainsi que pour l'achat de 3 véhicules sera adopté.

Un projet de règlement est présenté.

1.8

2020-03-104 AVIS DE MOTION : PROJET DE RÈGLEMENT 2020-003 : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2004-03-03 ET VISANT L'AJOUT D'UN USAGE UNIFAMILIALE EN RANGÉE DANS LA ZONE 3-H

- CONSIDÉRANT que la municipalité de Papineauville est régie par le *Code municipal* et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;
- CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a adopté le règlement de zonage 2004-03-03 le 21 juin 2004;
- CONSIDÉRANT que le Conseil municipal est d'avis que toutes nouvelles constructions situées au pourtour de son noyau villageois devraient se faire avec le moins d'étalement possible;
- CONSIDÉRANT que le plan d'urbanisme de la municipalité de Papineauville encourage le prolongement des rues existantes à l'article 9.1.1;
- CONSIDÉRANT que le plan d'urbanisme de la municipalité de Papineauville promouvoit le développement résidentiel dans les zones où il n'entre pas en conflit avec d'autres usages à l'article 1.1.3;
- CONSIDÉRANT qu'un projet de développement résidentiel est en cours dans la zone 3-H;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal est d'avis que l'usage unifamiliale en rangée doit être ajouté dans la zone 3-H;

Monsieur le Conseiller Laurent Clément donne avis de motion qu'à une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 et visant à ajouter une classe d'usage « unifamiliale en rangée » dans la grille d'usage 3-H sera adopté.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

1.9 **Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**
**2020-03-105 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2020-003 :
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2004-03-03 ET
VISANT L'AJOUT D'UN USAGE UNIFAMILIALE EN RANGÉE DANS LA ZONE
3-H**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte le projet de règlement 2020-003. Règlement modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 et visant l'ajout d'un usage unifamilial en rangée dans la zone 3-H.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**PROJET
Règlement 2020-003**

RÈGLEMENT 2020-003 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2004-03-03 ET VISANT L'AJOUT D'UN USAGE « UNIFAMILIALE EN RANGÉE » DANS LA ZONE 3-H

CONSIDÉRANT que la municipalité de Papineauville est régie par le *Code municipal* et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a adopté le règlement de zonage 2004-03-03 le 21 juin 2004;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal est d'avis que toutes nouvelles constructions situées au pourtour de son noyau villageois devraient se faire avec le moins d'étalement possible;

CONSIDÉRANT que le plan d'urbanisme de la municipalité de Papineauville encourage le prolongement des rues existantes à l'article 9.1.1;

CONSIDÉRANT que le plan d'urbanisme de la municipalité de Papineauville promouvoit le développement résidentiel dans les zones où il n'entre pas en conflit avec d'autres usages à l'article 1.1.3;

CONSIDÉRANT qu'un projet de développement résidentiel est en cours dans la zone 3-H;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal est d'avis que l'usage unifamiliale en rangée doit être ajouté dans la zone 3-H;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a dûment été donné lors de la séance du 10 mars 2020.

EN CONSÉQUENCE,

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-003 DE LA MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE ORDONNE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus énoncé fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 AJOUT D'UN USAGE DANS LA ZONE 3-H

La grille des spécifications de zonage du règlement de zonage 2004-03-03 est bonifiée par l'ajout de l'usage « unifamiliale en rangée » dans la zone 3-H. Tel que montré dans la grille annexée au présent règlement et faisant partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 3 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

1.10

2020-03-106 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 2020-003 : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2004-03-03 ET VISANT L'AJOUT D'UN USAGE UNIFAMILIALE EN RANGÉE DANS LA ZONE 3-H

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil autorise la tenue d'une consultation publique sur le projet de règlement 2020-003 modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 le lundi 23 mars 2020 à 15h00 à la salle du conseil municipal.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.11

2020-03-107 MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2019-03-157 AMÉNAGEMENT PARC : PROVENANCE DES FONDS

ATTENDU l'adoption de la résolution 2019-03-157 acceptant une proposition de service professionnel concernant l'aménagement futur des parcs;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier ladite résolution pour indiquer que la dépense sera prise à même le surplus accumulé non affecté;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, modifie la résolution 2019-03-157 et qu'il soit indiqué que la dépense sera prise à même le surplus accumulé non affecté

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 08007 001 Aménagement des parcs.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.12 2020-03-108 DEMANDE DU CLUB QUAD PETITE-NATION : DROIT DE PASSAGE ET APPUI EN LIEN AVEC UNE DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

ATTENDU que le Club Quad Petite Nation a perdu un droit de passage sur la côte Saint-Charles faisant en sorte que le lien entre Papineauville et Plaisance est rompu;

ATTENDU que le Club Quad a fait parvenir la résolution 2020-03-2093 à la municipalité de Papineauville, laquelle demande que soit accordé un droit de passage temporaire sur la côte des Cascades sur une distance de 3,88 km;

ATTENDU que la même résolution demande à la municipalité de donner son appui au Club Quad Petite-Nation dans leur demande auprès du ministère des Transports pour un accès sur la bretelle de l'autoroute 50 ainsi qu'un accès sur la route 321 afin de rejoindre la traversé actuelle;

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil informe le Club Quad Petite-Nation que le règlement 2019-002 autorise la circulation des véhicules hors routes sur la côte des Cascades.

Que ce Conseil appui le Club Quad Petite-Nation dans ses démarches auprès du ministère des Transports pour accéder aux routes sous juridiction provinciale.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.13 2020-03-109 RÉFORME DE LA FISCALITÉ AGRICOLE PROJET DE LOI 48

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi n° 48, *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles*;

CONSIDÉRANT que le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;

CONSIDÉRANT que le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

CONSIDÉRANT que le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

CONSIDÉRANT que le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

CONSIDÉRANT que pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

CONSIDÉRANT que le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;

CONSIDÉRANT que le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

CONSIDÉRANT que ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que la municipalité de Papineauville :

- **EXPRIME** son désaccord avec le projet de loi n° 48 dans sa forme actuelle;
- **DEMANDE** au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, au ministre de la Famille et député de Papineau, Monsieur Mathieu Lacombe ainsi qu'à la Fédération québécoises des municipalités.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.14 2020-03-110 TRAVERSÉE DU LAC SIMON : APPUI AU PROJET

ATTENDU la réception de la résolution 238-09-2019 de la municipalité de Lac-Simon en lien avec le projet « Traversée à la nage du Lac-Simon »;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce conseil appui la municipalité de Lac-Simon dans ses démarches afin de remettre sur pied la « Traversée à la nage du Lac-Simon »

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.15 2020-03-111 DIFFUSEUR PRIVÉ POUR UNE OFFRE DE SPECTACLES PROFESSIONNELS À L'AUDITORIUM LJP

ATTENDU que la municipalité est partenaire dans le projet de rénovation de l'auditorium Louis-Joseph-Papineau spécifiquement en lien avec la technique de la salle et de la gestion d'heures;

ATTENDU la proposition des Productions Les 2 Vallées pour être le diffuseur officiel de l'auditorium :

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce conseil, sur recommandation du comité loisirs, autorise la direction générale à préparer et soumettre au conseil et au centre de service scolaire Au-Coeur-des-Vallées, pour approbation, un protocole d'entente avec un diffuseur privé pour la gestion de l'offre de spectacles professionnels à l'auditorium.

Que ce Conseil autorise le maire, monsieur Christian Beauchamp et la directrice générale, madame Martine Joanisse à signer ledit protocole d'entente avec Les Productions Les 2 Vallées

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.16 2020-03-112 DEMANDE AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AFIN DE RÉUTILISER À DES FINS MUNICIPALES LES RÉSIDUS DE BALAYAGE DE RUES

ATTENDU que la Municipalité souhaite réutiliser comme abrasif sur les routes, à concurrence d'un volume maximum de 50 mètres cubes par année les résidus de balayage;

ATTENDU que les résidus seront tamisés pour en retirer les matières résiduelles et seront entreposés sur une surface étanche ou sous un abri sur le même terrain où sont stockés les matériaux destinés à l'entretien des routes;

ATTENDU que ces activités seront effectuées à plus de 30 mètres d'un cours d'eau;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Clément

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise la direction générale à soumettre une demande au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques afin de réutiliser les résidus de balayage à des fins municipales.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.17 2020-03-113 OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AU 324, RUE PAPINEAU

ATTENDU qu'un certificat de localisation du 23 janvier 2020 portant le numéro 367, démontre qu'il y a occupation du domaine public en façade avant par l'empiètement d'un muret et d'une allée avec escalier donnant accès à la propriété;

ATTENDU qu'aucune demande de permis pour l'aménagement de cette installation n'a été émise et de ce fait aucune dérogation mineure ne peut être autorisée;

ATTENDU qu'il y a lieu d'accorder au propriétaire une autorisation d'occupation du domaine public afin de lui permettre de procéder à la vente de sa propriété;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil autorise monsieur Christian Beauchamp, maire et madame Martine Joannis, directrice générale à procéder à la signature d'une entente d'occupation du domaine public afin de régulariser la situation.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**1.18 2020-03-114 MARCHÉ PUBLIC DANS LE PARC HENRI-BOURASSA :
PROJET PILOTE D'UNE ANNÉE**

ATTENDU la réception d'une proposition afin de tenir un marché public hebdomadaire dans le parc Henri-Bourassa;

ATTENDU qu'un mandat, via la résolution la résolution 2019-12-619, a été donné à monsieur le conseiller Laurent Clément pour un mandat d'analyse sur ce projet;

ATTENDU le dépôt d'un rapport d'analyse et les recommandations de celui-ci;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce conseil autorise l'implantation d'un marché public local dans le Parc Henri-Bourassa, pour les producteurs et transformateurs locaux pour la période du 7 juin au 1^{er} novembre 2020. Ce projet sera par la suite réévalué pour déterminer s'il doit se poursuivre dans le temps.

La responsabilité de la municipalité se limitera à donner accès à certains équipements et infrastructures lors de la tenue des marchés.

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé de 150\$ afin de devenir membre associé de l'Association des marchés publics du Québec

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70299 999 : Petite-scène.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**1.19 2020-03-115 DEMANDE D'EXCLUSION DE LA ZONE AGRICOLE :
CONFORMITÉ DE LA DEMANDE À LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE**

ATTENDU que la municipalité de Papineauville désire déposer une demande d'exclusion de la zone agricole pour une partie des lots 6 343 298, 6 222 389 et 6 222 388;

ATTENDU que ces lots se situent à la fois en zone blanche, en zone verte et dans une zone d'îlot déstructuré;

ATTENDU que la partie à exclure à une superficie de 29,468,4 m²;

ATTENDU qu'une demande d'exclusion de la zone agricole a été autorisée par la décision 415259 sur une section;

ATTENDU qu'un secteur a été omis et qu'il y a lieu de demander à la Commission de protection du territoire agricole une nouvelle demande d'exclusion;

ATTENDU que le projet est conforme au règlement de zonage de la municipalité de Papineauville;

ATTENDU que ces lots ne sont pas assujettis à un règlement de contrôle intérimaire;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil confirme par le biais de la présente résolution que les lots 6 343 298, 6 222 389 et 6 222 388 ne sont pas assujettis à un règlement de contrôle intérimaire et que le projet est conforme au règlement de zonage de la municipalité de Papineauville.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

2.1 2020-03-116 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE FÉVRIER 2020

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 29 février 2020 pour un montant total de 35 454.40 \$ comprenant les chèques numéros 13802 à 13826.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 29 février 2020 au montant de 112 833.30 \$ comprenant les dépôts directs numéros 502255 à 502287.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 29 février 2020 au montant de 71 980.30 \$ comprenant les prélèvements numéros 4519 à 4584.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au 29 février 2020 au montant de 102 576.67 \$

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 68 969.52 \$ jusqu'au 29 février 2020.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.2 2020-02-117 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 29 FÉVRIER 2020

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale adjointe dépose les rapports financiers en date du 29 février 2020 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil accepte tel que déposé et adopte l'état des activités de fonctionnement (18.40%) et d'investissement au 29 février 2020.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.3 2020-03-118 DEVEAU AVOCATS : AUTORISATION DE PAIEMENT DES FACTURES 05639/05637/05640 POUR SERVICES PROFESSIONNELS

ATTENDU la réception des factures 05639 / 05637 / 05640 pour des honoraires professionnels de la firme Deveau Avocats;

ATTENDU la recommandation du comité Finances et Ressources Humaines;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil sur recommandation du comité Finances et Ressources humaines, autorise le paiement des factures 05639 / 05637 / 05640 de la firme Deveau Avocats pour des honoraires professionnels.

Une dépense et un déboursé de 2574.97\$ taxes incluses sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 412 : Services juridiques.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.4

2020-03-119 CHEMACTION : AUTORISATION DE PAIEMENT

ATTENDU la réception de la facture F64184 en lien avec la mise à niveau du système de chloration;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics et du comité Finances et Ressources Humaines;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil sur recommandation du comité Finances et Ressources humaines, autorise le paiement de la facture F 64184 de la compagnie ChemAction pour la mise aux normes du système de chloration.

Qu'une dépense et un déboursé de 1506.17\$ taxes incluses soient autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41200 526 : Entretien et réparations machineries et équipement.

Qu'un transfert du fond affecté aqueduc soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.5

2020-02-120 FONDS AFFECTÉS : AUTORISATION D'ÉCRITURE COMPTABLE

ATTENDU qu'en vertu de la loi et de principes de saine gestion une municipalité peut conserver une partie de l'excédent de l'opération financière pour des projets futurs ou simplement pour se doter d'une marge de sécurité;

ATTENDU qu'une municipalité peut accumuler un excédent de fonctionnement;

ATTENDU que le conseil municipal peut affecter une partie ou même la totalité de cet excédent de fonctionnement à des fins particulières et en réserver les sommes de façon formelle;

ATTENDU que le budget 2020 de la Municipalité de Papineauville prévoit un excédent de fonctionnement à être versé aux divers fonds affectés;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil autorise la direction générale à procéder aux transferts suivants :

03-51000-004	Aqueduc	6 925 \$
03-51000-005	Bassin épuration	19 320 \$
03-51000-008	Égout	50 715 \$
03-51000-013	Environnement	25 423 \$
03-51000-014	Infrastructures	64 717 \$

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur le conseiller Paul Gagnon se retire de la table du conseil. Le quorum est maintenu.

2.6

2020-03-121 CHŒUR DE POM : ACHAT DE PUBLICITÉ

ATTENDU que le Chœur de Pom a soumis une demande d'appui financier sous la forme de publicité dans le Programme souvenir du 35^e anniversaire;

ATTENDU la recommandation du comité finances et ressources humaines;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité finances et ressources humaines, autorise une dépense et un déboursé de 65\$ pour l'achat ¼ page dans le programme souvenir qui sera distribué lors du concert du 24 mai 2020.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 11000 970 : Subventions et commandites.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur le conseiller Paul Gagnon reprend sa place à la table du conseil.

2.7

2020-03-122 FESTIVAL COUNTRY DE PAPINEAUVILLE : VERSEMENT DU SOUTIEN FINANCIER 2020

ATTENDU la tenue de la deuxième édition du festival country de Papineauville en Août 2020;

ATTENDU que dans le protocole d'entente, il est mentionné que la municipalité de Papineauville offrira une contribution financière au montant de 3 000,00 \$,

ATTENDU que le festival doit procéder à certains dépôts concernant la venue d'artistes;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs, culture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture, autorise une dépense et un déboursé de 3000\$ en paiement de la contribution financière 2020 pour l'organisation du festival country de Papineauville.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70299 998 : Festival Country

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.8

2020-03-123 SOUPER DE DORÉS 2020 : BUDGET

ATTENDU que la municipalité tiendra son souper de dorés annuel samedi le 2 mai 2020 et que des achats doivent être faits d'avance ;

ATTENDU qu'une somme de 4 000.00 \$ a été prévue au budget 2020 à cet effet;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture autorise une dépense et un déboursé ne dépassant pas 4 000.00 \$ pour la tenue du souper de dorés.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70175 690 : Souper de dorés

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.9

2020-03-124 FÊTE NATIONALE : BUDGET 2020

ATTENDU que la municipalité tiendra son activité annuelle dans le cadre de la Fête Nationale du Québec et que certains dépôts et achats doivent être faits à l'avance;

ATTENDU qu'une somme de 7 000.00\$ a été prévue au budget 2020 à cet effet;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture, autorise une dépense et un déboursé ne dépassant pas 7 000 .00 \$ pour la tenue des activités reliées à la Fête Nationale du Québec.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70296 996 : St-Jean-Baptiste

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.10

2020-03-125 ANIMATION DE LA PETITE-SCÈNE : BUDGET

ATTENDU la construction de la petite scène dans le parc Henri Bourassa pour animer le centre-ville et faire la promotion de la culture et qu'un budget a été voté pour l'animation estivale;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture, autorise un budget de 5000.00 \$ pour les dépenses liées à la programmation de la petite scène pour l'année 2020 et que cette dernière soit publicisée de façon adéquate.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70299 999 : Petite Scène.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.11 2020-03-126 RADIO JEUNESSE : AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU l'implantation de Radio Jeunesse MRC Papineau et la présentation d'une demande de contribution financière permettant la création d'une série de 5 émissions consacrées à la politique municipale;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture, autorise une aide financière de 500.00\$ à Radio jeunesse MRC Papineau.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70294 996 : Commission jeunesse.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.12 2020-03-127 AUTORISATION DE PAIEMENT POUR TRAVAUX DE PAVAGE SUITE À DES BRIS

ATTENDU que des travaux d'urgences ont été réalisés sur la route 321 afin de réparer la conduite d'aqueduc municipale;

ATTENDU que plusieurs fournisseurs ont participé à ces travaux d'urgences;

- Les Pavages Lafleur et fils : 3 500,00\$ plus taxes
- Excavation Seguin Lafleur : 1 789.57\$ plus taxes

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé de 3 500.00 \$ plus taxes à Pavages Lafleur et fils en paiement de la facture 16590 du 30 janvier 2020.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé de 1 789.57\$ plus taxes à Excavation Séguin Lafleur en paiement de la facture 1013 du 13 février 2020.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41300 521 : Entretien et réparation des conduites d'eau potable.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.13 2020-03-128 AUTORISATION DE PAIEMENT POUR MONITEUR DE GAZ POUR LA STATION MAJOR

ATTENDU que la commande d'un moniteur de gaz pour la station Major a été autorisée par la direction générale en novembre 2019 auprès de la compagnie HETEK Solutions;

ATTENDU la réception de la facture INV0034837 au montant de 2 195.68\$ taxes incluses pour l'achat et la mise ne marche de l'équipement;

ATTENDU que cette dépense n'a pas été prévue au budget 2020;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics et de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du des travaux publics et de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 2 195.68 taxes incluses à la compagnie HETEK Solutions inc en paiement de la facture INV0034837 du 12 février 2020 pour l'achat et l'installation d'un moniteur de gaz pour la station Major.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41400 526 : Entretien et réparations machineries et équipements.

Qu'un transfert du fonds affecté égout soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 2020-02-129 SESSION DE PERFECTIONNEMENT POUR COORDONNATEUR SPORTS ET LOISIRS : AUTORISATION

ATTENDU que le congrès de L'Association québécoise des arénas et infrastructures récréatives de loisirs (AQAIRS) se tiendra à Montebello du 2 au 5 juin 2020 et que le coordonnateur loisirs et culture fait partie du comité organisateur;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2020;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture, autorise une dépense et un déboursé de 435.00\$ plus taxes pour l'inscription du coordonnateur des loisirs et culture au congrès de l'AQAIRS qui se tiendra du 2 au 5 juin 2020.

Les frais d'hébergement seront assumés par le comité organisateur de la session de perfectionnement. Les repas sont inclus dans le forfait d'inscription.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70120 454 : Formation

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2 2020-03-130 REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DES ÉLUS

ATTENDU qu'il y a lieu de rembourser les frais de déplacement des élus pour les mois de janvier et février 2020;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise le remboursement des frais de déplacement suivants :

Laurent Clément

- Rencontre de la Corporation des Loisirs de Papineau : 26.85\$
- Formation Forum forestier : 59.78\$
- Formation changement climatique : 47.75\$

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 11000 310 : déplacement et représentation.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.3 2020-03-131 CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES CHEFS INCENDIE ET CONGRÈS DES ENQUÊTEURS: AUTORISATION

ATTENDU le congrès des chefs en sécurité incendie se déroulera à Laval du 16 au 19 mai 2020 et que les frais d'inscription sont de 614\$ plus taxes incluant quelques repas;

ATTENDU le congrès des enquêteurs sécurité incendie se déroulera à Victoriaville les 18 et 19 juin 2020 et que les frais d'inscription sont de 325\$ plus taxes;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2020;

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie, autorise une dépense et un déboursé 614\$ plus taxes pour l'inscription du chef pompier au congrès des chefs en sécurité incendie qui se déroulera du 16 au 19 mai 2020.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie, autorise une dépense et un déboursé 325\$ plus taxes pour l'inscription du chef pompier au congrès des enquêteurs qui se tiendra les 18 et 19 juin 2020.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur et sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront puisés à mêmes les postes budgétaires 02 22000 454 : Formation et perfectionnement et 02 22000 310 : Frais de déplacement.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.4 2020-03-132 ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS À L'OUTILLAGE MUNICIPAL : ADHÉSION ET INSCRIPTION À LA JOURNÉE TECHNIQUE

ATTENDU que l'Association des professionnels à l'outillage municipal réponds à de multiples besoins en matière d'achat, entretien et réparation d'outillage pour les services publics municipaux;

ATTENDU que des sommes ont été prévues au budget 2020 pour diverses formations;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé de 110.00 \$ plus taxes pour l'inscription du directeur des travaux publics à l'Association des professionnels à l'outillage municipal.

Que le directeur soit par le fait même autorisé à assister à la Journée Technique du 14 mai 2020, à Drummondville.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur et sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 454 : Formation et 02 32000 310 : Déplacements.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.5

2020-03-133 AUTORISATION D'ENCLANCHER UN PROCESSUS DE RECRUTEMENT POUR UN STAGIAIRE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au lancement d'un appel de candidature pour un stagiaire au service des travaux publics ;

ATTENDU que la somme a été prévue au budget ;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise le directeur des travaux publics à enclencher un processus devant mener à l'embauche d'un stagiaire au service des travaux publics en 2020.

Que ce dernier soit responsable d'effectuer les entrevues et qu'une recommandation soit faite par la suite par le comité des travaux publics.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.6

2020-03-134 EMBAUCHE DE DEUX JOURNALIERS AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU l'adoption de la résolution 2019-02-060 autorisant un processus de recrutement pour combler un poste de journalier au service des travaux publics;

ATTENDU qu'un comité formé du directeur des travaux publics et de messieurs les conseillers Laurent Clément et Jean-Yves Carrière a reçu en entrevue messieurs Michel Dupuis ainsi que Patrick Perreault et que ledit comité recommande au conseil de procéder à leur embauche;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise l'embauche de messieurs Michel Dupuis à compter du 23 mars 2020 et Patrick Perreault à compter du 16 mars 2020, à titre de journalier aux travaux publics avec probation de 3 mois.

Que les conditions salariales et d'embauche soient telles que discutées lors des entrevues.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.7 2020-03-135 PROCESSUS DE RECRUTEMENT POUR EMPLOYÉS ÉTUDIANTS ESTIVAUX

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au lancement d'un appel de candidature pour combler certains besoins en matière d'emplois d'été ;

ATTENDU la recommandation de la direction générale ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil autorise la direction générale à enclencher un processus devant mener à l'embauche d'étudiants pour la saison estivale.

Que la direction générale soit responsable de s'adjoindre les personnes nécessaires afin d'effectuer la sélection des candidats et produire une recommandation au conseil municipal.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.8 2020-03-136 DÉMISSION DE MONSIEUR MICHEL LAMANQUE, MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU que monsieur Michel Lamanque a remis sa démission comme membre du comité consultatif d'urbanisme en date du 4 mars 2020 ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil accepte la démission de monsieur Michel Lamanque et le remercie pour les années consacrées au développement de la municipalité de Papineauville

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.9 2020-03-137 COLLOQUE DE L'ASSOCIATION DES TRAVAUX PUBLICS D'AMÉRIQUE : AUTORISATION DE PARTICIPATION

ATTENDU que le Colloque de l'Association des travaux publics d'Amérique se tiendra du 8 au 11 septembre 2020 à Sherbrooke;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2020;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale autorise une dépense et un déboursé 1195\$ taxes incluses pour l'inscription du directeur des travaux publics au Colloque de l'Association des travaux publics d'Amérique qui se déroulera du 8 au 11 septembre 2020 à Sherbrooke.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur et sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront puisés à mêmes les postes budgétaires 02 32000 454 : Formation et perfectionnement et 02 32000 310 : Frais de déplacement.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1 2020-03-138 ENREGISTREURS DE DÉBORDEMENT : AUTORISATION D'ACHAT

ATTENDU la réception de la soumission 049653 du 11 février 2020 de la compagnie Avensys Solutions pour l'achat d'un enregistreur de débordement pour la station de la montagne et la station Henri-Bourassa;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics et de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil sur recommandation du directeur des travaux publics et de la direction générale, accepte la soumission 049653 du 11 février 2020 de la compagnie Avensys Solutions pour l'achat d'un enregistreur de débordement pour la station de la Montagne et la station Henri-Bourassa.

Une dépense et un déboursé de 7640.00 \$ plus taxes sont autorisés à cette fin pour l'achat des deux équipements.

Une dépense et un déboursé maximal de 1000.00 \$ plus taxes sont aussi autorisés pour les services d'installations.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 05003 000 : Usines et stations de pompage

Qu'un transfert du fond affecté égout soit effectué afin de rendre les sommes disponibles

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2 2020-03-139 REMPLACEMENT DU SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU qu'il est impératif de remplacer le système téléphonique au centre communautaire qui ne fonctionne plus;

ATTENDU qu'il est trop onéreux de procéder à une mise à jour vers la téléphonie IP et qu'il est possible d'acquérir un système usagé identique;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, accepte la soumission de la compagnie Evolutel du 20 février 2020 numéro 6308 au montant de 1470.00 \$ plus taxes pour le remplacement du système téléphonique au centre communautaire et selon les conditions de paiement stipulées.

Qu'une dépense et un déboursé de 269.04 \$ taxes incluses, soient aussi autorisés afin d'effectuer le paiement de la facture 167610 du 24 février 2020 pour rétablir temporairement le système téléphonique en place.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70120 331 : Téléphone.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.3

2020-03-140 BALAYAGE ANNUEL DES RUES, CHEMINS ET STATIONNEMENTS : ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE 3 ANS

ATTENDU la résolution 2020-01-020 autorisant un appel d'offres pour le balayage annuel des rues, chemins et stationnements 2020-2021-2022;

ATTENDU la réception de quatre offres;

Groupe Villeneuve Inc		
	Secteur • village (taxes incluses)	Secteur paroisse (taxes incluses)
2020	7 518,80\$	6 415,95\$
2021	7 540,29\$	6 668.90\$
2022	7 578,87\$	6 668.90\$
2991209 Canada Inc		
	Secteur village (taxes incluses)	Secteur paroisse (taxes incluses)
2020	24 146.25\$	28 026.31\$
2021	24 639.37\$	28 586.74\$
2022	25 132.16\$	29 1548.57\$
P. Munro Group Inc		
	Secteur village (taxes incluses)	Secteur paroisse (taxes incluses)
2020	17 131.28\$	7 588.35\$
2021	17 987.74\$	7 967.77\$
2022	18 887 23\$	8 366.16\$
Les entreprises JEROCA		
	Secteur village (taxes incluses)	Secteur paroisse (taxes incluses)
2020	24 029.78\$	5 633.78\$
2021	24 374.70\$	5 748.75\$

2022	24 719.63\$	5 863.73\$
-------------	-------------	------------

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, procède à l'adjudication du contrat pour le balayage annuel des rues, chemins et stationnements 2020-2021-2022 à la compagnie Groupe Villeneuve Inc tel qu'il suit :

	Secteur village (taxes incluses)	Secteur paroisse (taxes incluses)
2020	7 518,80\$	6 415,95\$
2021	7 540,29\$	6 668.90\$
2022	7 578,87\$	6 668.90\$

Que le maire, Monsieur Christian Beauchamp et la directrice générale, Madame Martine Joannis soient autorisés à signer ledit contrat de 3 ans pour et au nom de la Municipalité de Papineauville.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**4.4 2020-03-141 RECHERCHE DE FUTES SUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC :
ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION DE SERVICE**

ATTENDU que la détection de fuite est fortement recommandée par le MDDELCC dans leur guide de bonnes pratiques d'exploitation des installations de distribution d'eau potable;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2020;

ATTENDU la réception de la soumission suivante pour effectuer la détection de fuites sur la longueur de notre réseau d'aqueduc sous pression;

Distribution Cobra 3 220,00\$ avant taxes.

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics accepte la proposition Mp-RC 11022020 de la compagnie Distribution Cobra pour effectuer la détection de fuites sur la longueur du réseau d'aqueduc.

Une dépense et un déboursé de 3 220,00\$ plus taxes sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41300 411 : Services professionnels.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.5 2020-03-142 AUTORISATION D'ACHAT D'UNE SCIE À CIMENT

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à l'achat d'une scie à ciment en remplacement de celle défectueuse et la réception d'une soumission des Équipements St-André;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2020;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics accepte la soumission 331 du 13 février 2020 des Équipements Saint-André pour l'achat d'une scie à ciment et autorise une dépense et un déboursé de 2 394,90\$ plus taxes à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 641 : Pièces, accessoires et petits outils.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.6 2020-03-143 MANDAT À LA DIRECTION GÉNÉRALE ET AU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS : GESTION CONTRACTUELLE DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES

ATTENDU qu'il y a lieu de vérifier les possibilités en matière de gestion de l'eau potable et des eaux usées;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil donne mandat à la direction générale et au directeur des travaux publics de soumettre aux élus un rapport sur la possible gestion externe de l'eau potable et des eaux usées, incluant les coûts, avantages et désavantages.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

5.1 2020-03-144 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES

Le service de sécurité incendie a été requis à 14 occasions durant le mois de février 2020 pour des interventions en accident de la route, combat incendie et entraide pour d'autres municipalités.

5.2 2020-03-145 PLAN DE MISE EN ŒUVRE LOCAL : DÉPÔT DU RAPPORT 2019 ANNÉE 1

Le Conseil municipal prend acte du dépôt du plan de mise en œuvre 2019 année 1 de la municipalité de Papineauville le tout conformément au schéma de couverture de risques incendies de la MRC Papineau.

**5.3 2020-03-146 COMPÉTITION DE POMPIERS 2020 À ASBESTOS :
AUTORISATION**

ATTENDU que la compétition provinciale des pompiers 2020 se tiendra à Asbestos en juin prochain;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2020;

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie, autorise l'inscription de la brigade incendie de Papineauville (8 pompiers) à la compétition provinciale des pompiers qui se tiendra à Asbestos en juin prochain.

Qu'un déboursé de 400\$ soit autorisé pour les frais d'inscription et qu'un montant de 500\$ soit aussi autorisé pour les frais de déplacement.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 454 Formation et perfectionnement.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.4 2020-03-147 AUTORISATION D'ACHAT DE BOTTES DE COMBAT

ATTENDU que le directeur du service de sécurité incendie a prévu l'achat de bottes de combat et que les sommes ont été prévues au budget;

ATTENDU la réception d'une soumission à cette fin;

L'Arsenal (soumission 049121): 295\$/ paire

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie, accepte la proposition de la compagnie L'Arsenal pour l'achat de 4 paires de bottes et autorise une dépense et un déboursé de 1180\$ plus taxes pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 650 : Vêtements et chaussures.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. URBANISME

**6.1 2020-03-148 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES 2020 SUR
L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS**

Permis et certificats	Février 2020
Abattage	4
Bandes riveraines	-
Animaux domestiques	-
Rénovation	3
Certificat d'occupation	5
Nouvelle construction	1

Affichage et enseignes	1
Agrandissement	-
Bâtiment complémentaire	-
Branchement réseau	1
Captage des eaux	-
Changement d'usage	2
Galerie, clôture et haie	1
Démolition	2
Accessoires	-
Garde de poules	-
Installations septiques	1
Mur de soutènement	-
Piscines	-
Renouvellement de permis	-
Lotissement	3
Remblai- déblai	-
Stationnement	-

6.2 2020-03-149 PIIA 2020-002 : DÉCISION

ATTENDU que les dispositions de la section VIII de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1);

ATTENDU que la municipalité de Papineauville s'est pourvue de règlement sur le PIIA numéro 2017-003 en date du 9 mai 2017;

ATTENDU que la propriété sise sur le lot 4 997 210 est située à l'intérieur du secteur de PIIA 0-2, en vertu du règlement sur le PIIA 2017-003;

ATTENDU qu'une demande de permis de construction pour un 6 logements a été déposée ;

ATTENDU que cette construction sera située au 343-1 rue Papineau;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, autorise l'émission d'un permis de construction pour un bâtiment de 6 logements sur le lot 4 997 210.

Que l'émission du permis soit conditionnel au respect des normes en matière de services d'égout et d'aqueduc.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.3 2020-03-150 PIIA 2020-003 : DÉCISION

ATTENDU que les dispositions de la section VIII de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1);

ATTENDU que la municipalité de Papineauville s'est pourvue de règlement sur le PIIA numéro 2017-003 en date du 9 mai 2017;

ATTENDU que la propriété sise sur le lot 4 997 174 est située à l'intérieur du secteur de PIIA 0-2, en vertu du règlement sur le PIIA 2017-003;

ATTENDU qu'une demande de permis de construction pour un 6 logements a été déposée;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, autorise l'émission du permis pour la construction d'un 6 logements sur le lot 4 997 174.

Que l'émission du permis soit conditionnel au respect des normes en matière de services d'égout et d'aqueduc.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.4

2020-03-151 PIIA 2020-004 : DÉCISION

ATTENDU que les dispositions de la section VIII de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1);

ATTENDU que la municipalité de Papineauville s'est pourvue de règlement sur le PIIA numéro 2017-003 en date du 9 mai 2017;

ATTENDU que la propriété sise au 188 rue Jeanne-d'Arc est située à l'intérieur du secteur de PIIA 0-2, en vertu du règlement sur le PIIA 2017-003;

ATTENDU qu'une demande de permis d'affichage a été déposée par le Centre de généalogie Petite-Nation pour l'installation de deux enseignes, l'une dans le présentoir devant l'édifice Jeanne-d'Arc et la deuxième située sur le bâtiment de l'édifice côté Nord;

ATTENDU que la disposition des logos sur les deux enseignes devra être identique;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme autorise l'émission d'un permis d'affichage pour le Centre de généalogie de la Petite-Nation permettant l'installation de deux nouvelles enseignes au 188 rue Jeanne-d'Arc.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.5

2020-03-152 MANDAT AU CABINET DEVEAU AVOCATS AFIN DE PRENDRE LES PROCÉDURES LÉGALES POUR RÉGULARISER UN DOSSIER DE NUISANCE DU MATRICULE 2254-39-1723

ATTENDU que le propriétaire a été contacté à plusieurs reprises par écrit et verbalement afin de lui demander de nettoyer son terrain et ainsi se conformer aux lois et règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU que ce dernier néglige de se conformer à nos demandes et continue d'apporter de nouveaux items sur les lieux, continu de rejeter dans l'environnement des matières visées par la Loi sur la qualité de l'environnement;

ATTENDU que les règlements de zonage, de nuisances, de protection des incendies ainsi que le règlement sur l'évacuation des eaux usées ne sont pas respectés;

ATTENDU que le propriétaire ne collabore pas et qu'il apparaît inutile de procéder à un simple constat d'infraction;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil municipal mandate le cabinet Deveau Avocats à entreprendre toutes les démarches légales nécessaires et, le cas échéant, d'instituer toutes les procédures judiciaires qui s'imposent devant la cour supérieure aux fins d'obtenir les ordonnances requises, le tout pour s'assurer que la propriété ayant comme matricule 2254-39-1723, soit conforme aux règlements d'urbanisme et à tout autre règlement applicable.

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé maximal de 5000.00\$ pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02-12000-412 : Services juridiques

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. ENVIRONNEMENT

7.1 2020-03-153 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES 2020 SUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Période	Déchets						Recyclage						Compostage					
	2020		2018		2018		2020		2019		2018		2020		2019		2018	
	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés		
Janvier	34,24	47%	41,36	48%	42,96	47%	27,25	38%	32,26	37%	27,43	30%	10,66	15%	12,62	15%	21,19	23%

7.2 2020-03-154 MANDAT AU COMITÉ CONSULTATIF D'ENVIRONNEMENT : RENCONTRE DES PARTENAIRES SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENDU qu'il y a lieu de mandater les membres du comité consultatif d'environnement afin de rencontrer les divers partenaires et relativement à la gestion des matières résiduelles;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil municipal mandate les membres du comité consultatif d'environnement afin de rencontrer les divers partenaires et relativement à la gestion des matières résiduelles.

Qu'un rapport de ces rencontres soit par la suite soumis au conseil pour suivi approprié.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2020-03-155 DÉPÔT DES STATISTIQUES POUR LES LOCATIONS MENSUELLES DES PLATEAUX ET LA BIBLIOTHÈQUE

Statistiques bibliothèque février 2020	
Nouveaux abonnés	16
Prêt de livre numérique	20
Abonnements actifs	500
Prêt régulier	799

Centre communautaire	
Scolaire	21 heures
Gymnastique, badminton, hockey cosom, tennis, locations	56 heures
Évènements	Tournoi tir à l'arc Funérailles Fête d'hiver Déjeuner du maire Soirée Chassomaniak
Ancienne Mairie	
Locations	32 heures
Organismes	37 heures
Réunion/formation	16 heures

8.2 2020-03-156 FONDS CULTUREL DE LA MRC PAPINEAU : AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LE FESTIVAL DU CHANSONNIER

ATTENDU que le fond culturel de la MRC reconnaît les initiatives de promotion des activités culturelles proposées par les organismes et les municipalités et permet de financer certaines de ces activités;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville désire présenter la première édition du festival du chansonnier de Papineauville;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture, autorise monsieur Patrick Chartrand, coordonnateur loisirs et culture, à remplir une demande de subvention au fond culturel de la MRC Papineau pour la municipalité de Papineauville.

La municipalité s'engage aussi à assumer sa part des coûts reliés au projet en question.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.3 2020-03-157 FÊTE NATIONALE : AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU que la municipalité tiendra des activités pour la Fête Nationale du Québec les 23 et 24 juin prochain;

ATTENDU qu'un programme d'aide financière via le gouvernement du Québec est disponible;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation comité loisirs et culture, autorise M. Patrick Chartrand, coordonnateur loisirs et culture, à déposer une demande d'aide financière pour la Fête Nationale du Québec au nom de la municipalité de Papineauville.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.4 2020-03-158 MOTION DE FÉLICITATIONS : FÊTE D'HIVER

ATTENDU la tenue de la fête d'hiver les 21, 22, 23 février 2020;

Monsieur le conseiller Laurent Clément donne motion de félicitations à la Corporation des loisirs de Papineauville et à Prévention César Petite-Nation pour le succès de cette édition de la fête d'hiver. Près de 800 visiteurs sur les 3 jours d'activités.

8.5 2020-03-159 MOTION DE FÉLICITATIONS : DÉJEUNER DU MAIRE

Monsieur le conseiller Daniel Malo donne motion de félicitations aux bénévoles de la Corporation des loisirs de Papineauville, aux membres du Club PopGym ainsi qu'aux élus pour le succès du déjeuner du maire qui s'est tenu le 23 février 2020.

8.6 2020-03-160 QI-GONG : GRATUITÉ POUR JOURNÉE D'INITIATION

ATTENDU le désir d'une enseignante professionnelle de Qi-Gong d'offrir cette discipline à Papineauville;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce conseil, sur la recommandation du comité loisirs et culture, autorise un prêt de salle (Ancienne Mairie) à Mme Sarah Merchadou mardi le 17 mars de 10h30 à 11h30 pour une initiation au Qi-Gong. Les frais courants pour la location de la salle s'appliqueront pour les séances suivantes.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1 VARIA

9.2 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC

9.3 2020-03-161 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que cette séance soit levée à 19h45.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joanisse, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 10 mars 2020

Martine Joanisse
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Christian Beauchamp, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 10 mars 2020.

Christian Beauchamp
Maire

POUR ADOPTION: SÉANCE DU 12 MAI 2020